41e CHAMPIONNAT NATIONAL

Ski de fond – Biathlon

LES SAISIES (73)

21 et 22 mars 2024

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONTACT	**Territoire Ugsel AURA** Adresse : 19 Avenue des maquis de Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE - ugselaura@ugsel.org Sur place : Directeur : Thomas FAURE (06 41 69 98 85) /Cédric AMIOT (06 80 95 38 44) /Benjamin SAGE (06 62 80 57 47)
ACCUEIL	**Jeudi 21 mars entre de 8h30 et 9h30** salle polyvalente du Signal (au niveau du parking du haut, à côté des caisses)
COMPÉTITION	**Station LES SAISIES Stade de biathlon** - 316 av. des Jeux Olympiques - 73620 HAUTELUCE
ACCÈS	- Venant de Grenoble ou Lyon : A430 jusqu'à Albertville direction Beaufort puis col des Saisies - Possibilité en venant d'Annecy : direction Ugine – Albertville – Beaufort et col des Saisies
QUESTIONNAIRE	A envoyer à l'Ugsel avant le : **15 mars 2024** 1) par mail dans un 1er temps à ugsel38@ugsel38.org avec le virement à IBAN : FR76 1027 8089 4000 0202 7350 168 / BIC : CMCIFR2A TITULAIRE : UGSEL 38 Lors du virement noter le nom complet de l'établissement et la ville et envoyer un mail à ugsel38@ugsel38.org avec l'avis de virement. 2) par courrier à : **UGSEL ISÈRE 19 av. des maquis de Grésivaudan 38700 LA TRONCHE** L'inscription doit être obligatoirement accompagnée du chèque à l'ordre de UGSEL ISÈRE
INSCRIPTION	INSCRIPTION DES INDIVIDUELS et EQUIPES QUALIFIES sur USPORT **En individuel** : les territoires (avec aide des comités et AS) devront avoir renseignés les élèves qualifiés sur Usport pour le **15 mars 2024** **En équipe** : les territoires (avec aide des comités et AS) devront avoir renseignés les équipes qualifiées sur Usport pour le **17 mars 2024** (possibilité de modification constitution équipe sur Usport par liste des inscrits en compétition) Au-delà, modifications exceptionnelles (sur justificatifs), le jeudi 21 mars avant 17h auprès de l'organisateur.
RESTAURATION	Chaque délégation gère ses repas.
HEBERGEMENT	Au choix des AS et délégations de comité. Aucune gestion de navettes.
DROIT D'ENGAGEMENT	14€ par compétiteur.
CAUTION DOSSARD	Un chèque de caution de 100€, donné le matin même, en cas de perte de dossard. Prévoir 4 épingles à nourrice par participant.
NOTE IMPORTANTE	Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'Ugsel Isère décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets, savoir les surveiller ou les faire surveiller.
PRIMES KM	La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée au regard de 2 critères : le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS et la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.
LOCATION MATÉRIEL	➢ LES VOLATILES Sport 2000 – 196 av des Jeux Olympiques – HAUTELUCE ➢ STARSKI SPORTS Skimium – 23 av des Jeux Olympiques – HAUTELUCE Mais si possible, venir avec du matériel déjà loué localement.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BIATHLON
21 et 22 mars 2024

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENT	Se référer aux Règlements Généraux et spécifiques 2023-2024 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org
RESPONSABLE COMPÉTITION	A déterminer
CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive (en fin de circulaire).
CERTIFICAT MÉDICAL	**PAS D'OBLIGATION** car carabine laser.
LICENCES	La licence UGSEL avec photo est obligatoire. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet. Point de vigilance sur **l'article 9** des règlements généraux concernant la licence encadrant. *Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrant délivrée à titre gratuit par son comité.*
USPORT	Les enseignants devront IMPERATIVEMENT : • Supprimer les élèves qualifiés qui ne participent pas à la compétition. **En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.** • Changer le nom dans les équipes si nécessaire au plus tard pour le 17 mars 2024. Au-delà, les modifications seront acceptées sur présentation d'un justificatif.
CATÉGORIES PROMOTIONNEL ET ÉLITE	En rapport avec la Charte éthique et les Règlements généraux, l'AS est responsable de l'engagement de ses élèves dans la catégorie appropriée et de veiller à promouvoir l'équité sportive. Voir les conditions d'accès dans les Règlements spécifiques.
JEUNES OFFICIELS	Des Jeunes Officiels formés peuvent s'inscrire et accompagner leur AS.
RÉUNION TECHNIQUE	Elle se tiendra avec les enseignants jury et les JO avant le départ des courses.
TENUE ET MATÉRIEL	- La tenue de l'AS est obligatoire pour monter sur le podium (art. 7 du règlement spécifique) - Ski skating - **Lunette et crème solaire obligatoire !!!** - Il n'y a pas de salle de fartage prévue par le comité d'organisation sur place. Il est préférable de farter avant de venir (farts fluor interdit)
PALMARÈS	Les podiums récompensent officiellement : - Pour l'épreuve individuelle : les 3 premiers par catégorie du championnat élite et promo - Pour l'équipe : les 3 premières équipes officielles Un podium « officieux » pour les meilleures équipe OPEN sera organisé
COMMISSION REGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE	Commission disciplinaire en référence de l'Article 28.3 des Règlements Généraux. Sanctions et instances en référence à l'Article 29 des Règlements Généraux.
LUTTE CONTRE LEDOPAGE	Lutte contre le dopage en référence à l'Article 30 des Règlements Généraux.

Le ski hors-piste et en bord de piste sont strictement interdits (PASS en vigueur dans l'académie)
Interdiction d'aller skier en dehors de l'espace privatisé vers le pas de tir (pistes du domaine non accessibles)

Des photos seront prises lors de la compétition.
Si l'un des participants ne souhaitent pas apparaître sur celles-ci, merci d'en informer l'organisation avant 10h à l'accueil de l'Ugsel Isère.

UGSEL
Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique
Ugsel nationale - www.ugsel.org
277 rue Saint-Jacques - 75240 PARIS Cedex 05
Tel : 06.81.04.92.39 – b.del-frari@ugsel.org

PROGRAMME GÉNÉRAL

JEUDI 21 MARS 2024

8h30 – 9h30	Accueil Salle polyvalente « Le Signal » 149 Ancien Chemin du Col des Saisie, 73620 Hauteluce >Retraits dossards et documents administratifs
9h30	Ouverture des championnats / Temps pastorale / Réunion info technique
9h50 - 10h35	Reconnaissance de la piste-échauffement + essais de tir
10h45	1er départ (l'ordre des courses sera communiqué lors de la réunion technique)
12h45	**Fin de la compétition**
13h00 - 14h00	Pause déjeuner
14h00	Réception à la salle du « Signal » - réunion technique - Palmarès
15h00 - 18h00	Après-midi libre
18h30	Retour dans les centres d'hébergement

VENDREDI 22 MARS 2024

8h30	Accueil sur le site de compétition - dossard
9h15 – 9h45	Reconnaissance de la boucle + échauffement
10h00	1er départ course de relais par équipe d'établissement
12h00 – 13h00	Déjeuner
13h00 – 13h30	Palmarès
13h30	Après-midi libre et retour

ATTENTION : Programme et horaires susceptibles d'être modifiés

Ugsel nationale - www.ugsel.org
277 rue Saint-Jacques - 75240 PARIS Cedex 05
Tel : 06.81.04.92.39 – b.del-frari@ugsel.org

ÉPREUVES

Jeudi matin : BIATHLON

Formule = Compétition individuelle de biathlon de type « Individuelle » Contre la montre départ toutes les 30 sec

Ordre de passage des catégories : BF élite + BF promo + BG élite + BG promo + MF promo + MG promo + CJF promo + CJG promo + MF élite + CJF élite + MG élite + CJG élite

Tir carabine laser : 2 tirs couché (avec support pour les BF et BG) Tir à 10m

Pas d'anneau de pénalité : pénalité de temps

Parcours = Distance ajustées le jour J aux conditions de glisse et des possibilités de parcours de la station

CATEGORIES	FILLES	GARCONS	PENALITES DE TIR
Benjamins	3 km 3 boucles	4 km 3 boucles	15''
Minimes	4 km 3 boucles	5 km 3 boucles	20''
Cadets/Juniors	5 km 3 boucles	6 km 3 boucles	25''

Vendredi matin : RELAIS PAR ÉQUIPE

3 élèves par équipe skieur A + skieur B + skieur C (voir règlement spécifique Ugsel ski nordique)
Parcours sur 1 boucle avec un raccourci pour les filles
Règlement spécifique = Choix 1 et 2 en fonction de la catégorie

CHOIX 1 en équipe benjamines	Choix 2 en équipe Minimes et CJ
A fait un tour passe le relais à B B fait un tour passe le relais à C C fait un tour passe le relais à A A fait un tour passe le relais à B B fait un tour passe le relais à C C fait un tour passe le relais à A A fait un tour et entraîne B A et B font un tour et entraînent C A B C font un tour ensemble	A fait un tour passe le relais à B B fait un tour passe le relais à C C fait un tour passe le relais à A A fait un tour passe le relais à B B fait un tour passe le relais à C C fait un tour passe le relais à A A fait un tour passe le relais à B B fait un tour passe le relais à C C fait un tour passe le relais à A A fait un tour et entraîne B A et B font un tour et entraînent C A B C font un tour ensemble

UGSEL
Fédération **Sportive Éducative** de l'Enseignement Catholique

CHARTE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

UGSEL - 277 RUE SAINT JACQUES 75240 PARIS CEDEX 05 - www.ugsel.org

ÉDUQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org